FICHE PRATIQUE version 2022 03

DEI PART & MOBILE : Modifier son code confidentiel / mot de passe



Le client doit obligatoirement être équipé de SECURPASS, SOL SMS et/ou SOL CAP

Opérations concernées :

• Modifier son code confidentiel / mot de passe

■ Pour qui ?

- 1 Je suis
 - Un client particulier
- 2 Je possède

Un abonnement Banque à Distance

Une des 3 solutions de sécurisation :

- 1. SECURPASS
- SOL SMS et un n° de mobile
 à jour renseigné
- 3. SOL CAP et une carte bancaire

Les bons reflexes

- Tous les clients équipés d'un service de BAD doivent être équipés d'une solution de sécurisation SECURPASS SOL SMS SOL CAP.
- Les coordonnées doivent être saisies au poste de travail et être à jour afin que le client reçoive les notifications.

■ Le parcours client sur DEI

- Après saisie de l'identifiant du mot de mot de passe, le client se rend sur « Profil et réglages » (en haut de l'écran). Il clique sur « Modifier mon mot de passe ».
- Le client compose son nouveau code confidentiel puis clique sur confirmer

Entrez votre nouveau mot de passe



Le client compose une seconde fois son nouveau code confidentiel puis clique sur confirmer



Un accusé de réception est affiché à l'écran

Votre mot de passe a été modifié





Autres réglages



Le parcours client sur le Mobile

Le client a également la possibilité d'effectuer sa demande sur son smartphone depuis son application (Rubrique Plus / Réglages / Modifier mon mot de passe).

